

SCEPTICISME D'AVANT ALISE

En face du Mont Auxois, où sainte Reine, la vierge de la cité d'Alise, avait été martyrisée, un certain, Widerad voulut, à la fin des temps mérovingiens, fonder une abbaye. Son testament, écrit de la main du notaire Hadolfredus, fut rédigé à Semur en 721, première année du règne de Thieny IV. Ce document révèle que Widerad avait construit, au lieu appelé Flavigny, un monastère sur son propre fonds et qu'il en avait délégué la propriété à l'abbé Magoald et à ses moines.

Sous le règne de Charles de Chauve, quand on craignait l'arrivée des Normands dans le pays, on se soucia tout particulièrement de mettre à l'abri le corps de sainte Reine. On jugea que le Mont Auxois était trop vulnérable et on décida de transférer la précieuse relique au couvent de Flavigny, situé en lieu voisin qui se prêtait mieux à la défense. La sainte fut retirée de son cercueil de bois pour être placée dans une châsse d'argent rehaussée d'or. La mention de la translation fut ainsi consignée dans le Martyrologe de Flavigny: "Le septième jour des ides de septembre, sur le territoire éduen, au lieu dit Alise, qui fut autrefois une place très forte détruite par César, on célèbre la fête de la passion de la très sainte Reine, vierge et martyre, dont les reliques furent transportées, en l'an 864, le vingtième jour des calendes d'Aril, au couvent de Flavigny, accompagnées d'une grande foule de fidèles et noblement enchâssées".

Saint Adon, archevêque de Vienne, mort en 875, a évoqué la fête de sainte Reine en ces termes: "Le septième jour des ides de septembre, près d'Alise, ville forte autrefois détruite par César, on célèbre la fête de Sainte Reine, vierge martyrisée sous le consulat d'Olibrius pour sa foi en Jésus-Christ; elle subit l'emprisonnement, le supplice du chevalet, puis fut mise nue livrée aux flammes".

On est étonné de relever dans ces deux textes un trait qui évoquant le souvenir de César, paraît d'abord sans liaison avec le culte de la sainte.

En cette même fin du IX<sup>e</sup> siècle, l'abbaye bénédictine Saint Germain d'Auxerre, qui était du même ordre que celle de Flavigny, comptait parmi ses moines poète, nommé Heric.

La partie de sainte Reine fut un jour le thème de son inspiration. Bon versificateur et esprit curieux, il rechercha tout ce qui pouvait glorifier Alise. L'étymologie du nom vint d'abord au secours de son imagination. Il fut dans un glossaire de son temps: azima id est alisum. Alisum signifiant pain azyme, cette phrase permettait d'associer Alise au pain de la sainte hostie. Puis, ayant lu les Commentaires de César, il y trouva un rapprochement encore plus exaltant. Il n'y avait qu'à forcer un peu l'orthographe pour transformer Alisia en Alésia. Un troisième ouvrage qui était sous sa main, le martyrologe Hiéronymien, dont la rédaction première peut remonter, en Gaule, au V<sup>e</sup> siècle, appelait éduenne la cité d'Alésia. Il tenait ainsi les éléments d'une magnifique envolée dont voici l'expression:

Te quoque, Caesaris fatalis Alésia castris,  
 Haud jure abnuem calamis committere nostris,  
 Quae, quod alas proprias, saepingui pane colonos,  
 Noctinis adjectus quondam signata putaris,  
 Te fines Heduos ac laeva summa tuentuem,  
 Agressus quondam saepe certamine, Caesar  
 Paene tulit latius non seque marte phalangas,  
 Expertus patriis quid Gallia posset in armis:  
 Nunc restant caeteris tantum vestigia castris.

On peut traduire: "Toi aussi, Alésia, où s'est joué le destin de l'armée de César, je ne puis refuser de te célébrer sur notre lyre, toi qui, nourrissant tes enfants d'un pain généreux, passes pour avoir été marquée autrefois d'un signe sacré par le nom que tu portes. Toi qui veilles sur le territoire éduen et sur ses frontières, César t'a jadis attaquée en un combat cruel où il a manqué perdre les phalanges romaines dans cette lutte inégale. Tu as éprouvé la puissance des guerriers gaulois, nos pères. Et il ne reste plus, maintenant, que les ruines d'une antique place forte."

Ces vers étaient bien faits pour servir la renommée de l'abbaye de Flavigny. Celle-ci, par la grâce du moine poète, ne pouvait se parer d'un nouveau

titre de gloire : offrir dans ses parages le site d'un champ de bataille fameux. La patrie de de sainte Reine devenait ainsi un haut lieu chargé d'un double prestige, religieux et militaire. Cela ne pouvait que favoriser l'afflux de nombreux pèlerins au monastère. La congrégation en garda soigneusement la mémoire; elle l'inscrivit dans son bréviaire, non pas en se référant à une tradition locale mais en déclarant elle-même que les faits consignés étaient tirés de la Guerre des Gaules: ut ipse in libro Belli gallici scripsit, "comme lui-même (César) l'a écrit dans son livre sur la Guerre des Gaules".

Telle est la mention qui figure à la leçon V du bréviaire de Flavigny dont la rédaction remonte au XII<sup>e</sup> siècle. La leçon VI s'étend sur les sources césariennes auxquelles est consacré le long passage suivant: "Haec ex memoratis libris Belli gallici diligentius annotuerant, quorum priores ipse (Caesar), posteriores Hircius Pansa, notarius ejus, composuit. Situs exaedificandae [urbi], ut cernentes judicare possunt, opportunissimus est; sed utrum intauratio ejus deinceps ab aliquo inchoata fuit aut peracta, nulla, quae ad nos pervenerunt, monumenta ducuerunt." Ce que l'on peut traduire ainsi: "Ces faits sont rapportés avec une particulière diligence dans les livres célèbres de la Guerre des Gaules, dont les premiers ont été composés par César lui-même, les derniers par Hircius Pansa, son secrétaire. Le site est très favorable à l'édification d'une ville comme peuvent en juger ceux qui le voient; mais aucun document n'est parvenu jusqu'à nous pour nous faire savoir si par la suite une reconstruction fut entreprise ou achevée."

Ainsi, en dehors des Commentaires, les moines de l'abbaye de Flavigny ne savaient rien sur l'histoire d'Alise et ignoraient jusqu'à l'existence de la ville gallo-romaine. Loin qu'il y eût dans l'Auxois des traditions se rapportant à la ville celtique, il ne s'en était pas même conservé au sujet de la ville romaine, quoique sa destruction remontât seulement au VIII<sup>e</sup> siècle de notre ère. Sur l'ignorance qui régnait au IX<sup>e</sup> siècle, Jules Quicherat a été jusqu'à dire: "La nation française, en ce temps-là n'avait conservé aucun souvenir

---

(1) Dom Georges Viole, Apologie pour la véritable présence du corps de sainte Reine d'Alise, dans l'abbaye de Flavigny, Paris 1653, p.101

ni l'ère celtique, ni de la conquête romaine, et seulement des Romains, dont elle ignorait le nom." (1)

La toponymie atteste de son côté que le culte de sainte Reine avait marqué plus profondément le Mont Auxois que l'identification, flateuse pour l'abbaye de Flavigny, de ce mont avec l'Alésia de César, car, suivant la remarque de M. J. Carcopino: "Si l'on consulte l'indispensable Dictionnaire topographique de la Côte d'Or d'Alphonse Roserot, on s'aperçoit qu'au coeur de l'Auxois, l'Alise de 1239 s'est effacée, dans nos documents et sur les cartes géographiques, devant la Sainte-Reingne de 1611, puis devant la Sainte Reine de 1753 et de Cassini, pour renaître à côté d'elle, en la "Sainte-Reine d'Alise" de 1766, et, finalement, en l'Alisie-Sainte-Reine qu'au XIX<sup>e</sup> siècle les annuaires des Postes ont officiellement consacrée." (2)

Voilà qui induit à penser que si le gloire de sainte Reine a éclipsé et absorbé celle d'Alésia, c'est que la première était enracinée dans une tradition locale tandis que la seconde ne se rapportait qu'à une identification postérieure et fortuite.

Du poème d'Herric aux divers toponymes relevés par A. Roserot, en passant par la bréviaire de l'Abbaye de Flavigny, les renseignements se recourent pour laisser deviner dans l'identification Alésia-Alise une tradition forgée dans une pieuse intention, puisqu'elle servait le culte de sainte Reine. L'on est ainsi conduit à rejeter dans l'ombre la réalité d'une transmission qui se serait poursuivie sans interruption de la Guerre des Gaules jusqu'aux temps carolingiens. C'est ce qu'à très bien vue et dit Ch. Toubin: "Si Alise a été toujours et de tout temps reconnue comme Alésia, comment nous faut-il descendre jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle pour trouver un premier témoignage qui le constate? Comment parmi tant d'écrivains bourguignons ou autres ne s'en est-il pas trouvé un seul qui ait mentionné le fait? On sait que Grégoire de Tours avait visité tout ce pays; Frédégaire passe pour être né en Bourgogne; tous deux parlent plusieurs fois de Sens, de Dijon, d'Autun, etc.. Si la tradition eût existé de leur temps, il me semble que l'un ou l'autre eût donné une ligne à ce souvenir si important et si glorieux, mais, non, pas un mot, ni dans ces deux chroniqueurs, ni dans tant d'autres écrivains du même temps dont quelques uns comme le prêtre Constant et Etienne, de l'église d'Auxerre, ont cependant parlé d'Alise. C'est à mon avis que cette tradition, qu'on nous présente comme s'étant transmise sans solution de continuité de siècle en siècle, attendait encore son inventeur

(1)

(1) Ch. Toubin, Polémique extraite de l'impartial de Besançon et citée par A. et G. Gauthier, dans Alésia, métropole disparue, p. 100/101

(1) J. Quicherat, Alésia de César... p. 6  
(2) J. Carcopino, Alésia et les ruses de César, p. 21  
(3) Ch. Toubin, Polémique extraite de l'impartial de Besançon et citée par A. et G. Gauthier, dans Alésia, métropole disparue, p. 100/101

Si les écrivains bourguignons, avec, parmi eux, Paradin "annaliste naïvement crédule" (1), et Olivier de la Marche, qui fut au service des ducs de Bourgogne, ont suivi l'identification du moine Heric, on comprend leur empressement. Ils ont même franchi un pas de plus. Puisque Alise était Alésia et puisque Alise était la ville des Mandubiens, ils appliquèrent au pays sans autre examen l'expression de César: oppidum Mandubiorum pour affirmer que l'Auxois était la terre de ce petit peuple. Là encore il n'y eut pas plus de documents à produire que de traditions à supposer. Le seul auteur restait César.

D'autres érudits de la Renaissance, et Hautman en particulier, ne se sont pas ralliés à cette opinion. Hautman a proposé Luxeuil pour Alésia en Séquanie. Il avait lu la "Vie de Jules César" de Julius Celsus et il savait que sous ce pseudonyme se cachait Pétraque qui fixait en Séquanie la bataille de cavalerie qui précéda le siège d'Alésia.

Il faut attendre le XVII<sup>e</sup> siècle et surtout le XVIII<sup>e</sup> siècle pour voir se multiplier les études sur Alise. Adrien de Valois, le géographe d'Auville, le Général Trpin de Crissé, l'officier prussien Guischart se sont penchés sur la passé de cette cité.

Le XIX<sup>e</sup> siècle est l'époque de la grande polémique et des fouilles.

Napoléon III eut un jour l'idée que la mise en jour des vestiges du siège d'Alésia serait <sup>la</sup> plus belle entreprise susceptible de servir sa renommée de savant, en même temps qu'elle pourrait permettre de faire du Mont Auxois, situé au centre de la France, un haut lieu du patriotisme. Et c'est sur son ordre que des fouilles furent pratiquées de 1861. à 1865.

Ce fut d'abord la Commission de la Topographie de la Gaule qui fut régulièrement chargée de l'exécution des travaux. Il y avait là des archéologues compétants, mais ils furent soudainement remplacés en 1862 par un jeune officier d'artillerie, le capitaine Stoffeln en garnison à Auxonne, qui dirigeait en même temps les fouilles du plateau de Gergovie. Le capitaine saisit là la chance de sa vie car il devait finir au plus haut poste diplomatique qui soit pour un soldat: attaché militaire à Berlin. Il eut pour adjoint Victoir Pernet, un jeune homme d'Alise qui avait dépassé de peu la vingtième année et qui n'avait nullement été préparé au rôle qu'on lui fit jouer. Nommé chef de chantier, Pernet se mit au travail; mais ni de Saulcy, dans ses Commentaires à l'Accadémie des Inscriptions de Belles-Lettres, ni Napoléon III, dans son

---

(1) P. Larousse, Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle

Histoire de Jules César, n'ont prononcé son nom.

Quand à l'empereur, il suivait les travaux avec intense curiosité. M. Carcopino a brossé de l'impérial archéologue le portrait suivant: "Madame la Comtesse de Rohan-Cabot nous a naguère édifié, d'après ses entretiens avec Fröhner, qui, en l'occurrence, servait de secrétaire à Napoléon III, sur l'ardeur des curiosités impériales et sur l'application assidue du monarque à les satisfaire, puisqu'il s'anfermait presque tous les soirs, après dîner, deux heures de suite dans son cabinet pour dépouiller les rapports et les documents à lui remis par Stoffel. Si on devait lui adresser un reproche, ce serait d'y avoir apporté personnellement trop d'intérêt: il retenait longtemps exposés sur sa cheminée les objets qui avaient été découverts et il serrait précieusement, dans des dossiers qu'il gardait par devers lui, tous les rapports, toutes les notes qui lui étaient envoyés d'Alésia. Au 4 septembre 1870, ses tiroirs ont été vidés par la foule qui avait fait irruption dans son palais, incendié quelques mois plus tard par la Commune; et rien, jusqu'à présent, n'est arrivé jusqu'à nous des papiers avec lesquels nous aurions pu reconstituer le travail accompli (1)." Archives André Berthier

"L'ardeur des curiosités impériales" procédait d'antécédents familiaux. La tante de l'empereur, Caroline Murat, devenue reine de Naples, s'était prise de passion pour l'antiquité. Dans Vie, Mort et Résurrection de Pompéi, le comte Corti nous apprend que "Caroline Murat s'intéressait vivement aux fouilles... Il arrivait que la Reine se rendit plusieurs fois par semaine sur les chantiers et les directeurs de travaux faisaient l'impossible pour entretenir sa passion pour l'archéologie." Quelle forme prenait cet intérêt? "On fit préparer la découverte par la souveraine d'un magasin romain. L'endroit une fois identifié, on le combla superficiellement avant de le découvrir en présence de la reine". Résultats: "La reine se rendait sur les chantiers, encourageant les ouvriers, augmentant leur paie, distribuant de l'argent et se réjouissant de toute nouvelle trouvaille qu'elle pouvait emporter."

Si la tante fut amateur d'art, le neveu se piqua, lui, d'être à la fois un grand archéologue et un grand historien.

Le sceau impérial, apposé sur les recherches d'Alise, a officialisé une hypothèse au nom de laquelle une gigantesque statue en bronze d'un Vercingétorix moustachu fut élevée, à frais énormes, sur le plateau du Mont Auxois. Il y eut dès lors

---

(1) J. Carcopino, Op. Cit., p. 45

une continuité dans l'approbation, ce qui n'a pas empêché une forte opposition de se manifester. En fait, quand on étudie sans prévention l'identification d'Alésia avec Alise, on est contraint de noter les réticences des plus grands savants partisans d'Alise, et de remarquer combien est décevante la situation du Mont Auxois, tant du point de vue topographique que sur le plan géographique.

Le grand historien de la Gaule, Camille Jullian, nous avait, le premier, surpris par les repentirs qu'il témoigne dans son adption d'Alise. La note qu'il consacrée à Alise-Sainte-Reine, à la fin de son ouvrage sur Vercingétorix, renferme des mises au point qui plongent le lecteurs dans la perplexité. En voici quelques exemples: "(César) appelle Alésia "Un lieu fort élevé", admodum editus locus, le mont Auxois une colline fort haut, summus collis: les superlatifs sont peut-être de trop. Il se sert de l'expression d'"escarpé", loca praerupta, quand il s'agit seulement d'une montée un peu rude. C'est faire beaucoup d'honneur à l'Oze et à l'Ozeain que de les appeler fluviana, surtout en dehors des maisons de plâies." (1)

Albert Grenier, dans son Manuel d'archéologie gallo-romaine commence par déclarer: "Alésia est bien Alise-Sainte-Reine près des Laumes, (Côte d'Or) Parler encore de "l'énigme d'Alésia" est un anachronisme." Il estime que les fouilles exécutées de 1861 à 1866 ont mis au jour les traces évidentes des travaux accomplis par les Romains. Il pense qu'on a retrouvé le grand fossé; et pourtant: "Ce grand fossé n'est pas exactement et iniformément tel que le dit César." Quand aux "deux fossés": "Suivant César, ils avaient eu quinze pieds (5mètres) de large et autant de profondeur. En fait, les dimensions varient suivant les points fouillés.." En ce qui concerne la profondeur de l'un et l'autre fossé: "elle apparaît égale à la moitié de la largeur plutôt qu'à la largeur elle-même. Elle atteint au maximum 2,50 m. au dessus du niveau actuel, c'est à dire 1,80 m. au dessous du niveau des sables." (2) . Albert Grenier note également que, du côté Nord, il n'y a qu'un seul fossé et qu'entre la montagne de Bussy et le Mont Ré, si les deux fossés des trouvent, ils sont alors distants d'une centaine de mètres. Quand à la circonvallation: "Les traces en ont été retrouvées, mais moins claires et plus diverses que celles de la ligne intérieur.. et encore le détail du système extérieur ne va-t-il pas sans présenter quelques difficultés" (3).

(1) C. Jullian, Vercingétorix, p. 386

(2) A. Grenier, Manuel d'archéologie gallo-romaine, Première partie, p. 216

(3) Ibid., p. 219

M. J. Carcopino, analysant à son tour le résultat des fouilles entreprises à Alise, est amené à décrire un ensemble fort éloigné de la description de César; " Le système, écrit-il, était constitué tantôt par un fossé, unique, comme par exemple au delà de l'Ozerain et au pied de Bussey, sur la rive droite de l'Oze, et tantôt par un double fossé notamment à l'Est, au bas du Mont Penneville, et à l'Ouest, entre Bussey et le Mont Réa. Quand il y avait deux fossés, ils étaient, tantôt accolés, tantôt séparés par une distance d'environ 140 mètres. Rappelant en outre que la profondeur de ces tranchées s'échelonne entre 1,50 m. et 2,30 m. au delà de l'Ozerain; 2,10m. et 2,30 m. au pied de Bussey et 2 m. entre Bussey et le Mont Réa, m. J. Carcopino ajouta: "Comme on pouvait s'y attendre, ces inégalités ont exécutés, aux dépens d'Alise, les dénégations de Georges Colomb auquel tous les partisans d'Alaise emboîtent le pas."(1)

Georges Colomb, dont le nom ne peut être rattaché à la bibliographie d'Alésia, est aussi l'auteur de la famille Fenouillard et du Sapeur Camembert. Ce ne sont certes pas des références scientifiques, il n'empêche que Georges Colomb a apporté dans le débat le précieux témoignage d'un homme de bon sens, qui n'admet pas les déductions forcées.

On ne heurte pas impudemment le bon sens, et si l'histoire, avec toutes les garanties que semble offrir l'érudition, contredit la vraisemblance la plus évidente, elle doit constater qu'elle a fait fausse route.

Les questions que soulèvent les fossés d'Alise ont été traitées sommairement, sans la rigueur scientifique requise, et n'ont, en conséquence, reçu que les réponses évasives.

Il y a des inégalités dans les profondeurs. Pour en rendre compte, il eut fallu établir des graphiques montrant l'échellonnement de ces profondeurs par rapport à la pente du terrain.

Les fossés sont tantôt accolés et tantôt distants de plus de 100 mètres. Dans la plaine des Laumes, pourquoi y a-t-il un double fossé du côté de la contrevallation et un simple fossé du côté de la circonvallation destinée à supporter le choc de l'armée de secours?

Un fossé sans agger n'a aucune valeur militaire. Et ce n'est qu'un agger dérisoire que celui qu'on a théoriquement restitué, avec, à sa crête, une terrasse

---

(1) J. Carcopino, Op. Cit., p. 73

de 2 m. de largeur, alors que l'érection de tours exigeait une surface autrement importante. Il faut aussi noter que si l'agger théorique a été reconstitué en utilisant par imagination la terre extraite du fossé, il ne reste plus de remblai pour établir une contrescarpe en avant de la tranchée, qui devint un obstacle inefficace.

Pour le fossé Sud, parallèle à l'Ozerain ne boudait-il pas exactement la rivière de façon qu'elle pût constituer en avant un premier fossé naturellement rempli d'eau ?

Pourquoi le fossé Nord s'écarte-t-il de l'Ozerain dans la plaine du Rabutin ? Et pourquoi les deux rivières n'ont-elles pas été toutes deux utilisées par l'assiégeant pour fortifier les lignes de contrevallation ?

Pourquoi le sommet du Mt. Réa n'a-t-il pas été occupé ? Et s'est-on préoccupé de vérifier si, sur sa pente Sud, existait un emplacement où l'on pût établir un camp abritant deux légions ?

Que penser de la faible occupation des crêtes des monts entourants Alise ? L'installation, sur ces crêtes, de postes pauvrement défendus du côté subissant une poussée extérieure, laisse imaginer qu'il aurait été bien facile à l'armée de secours, que ce soit à la montagne de Flavigny ou à celle de Bussy, de bousculer ces ouvrages et de rompre ainsi la contrevallation ?

Quelle est la fonction, entre la montagne de Bussy et le Mont Réa de ces deux lignes parallèles de fossés jumelés qui ont été établis perpendiculairement à la ligne de contrevallation ?

On ne s'est guère soucié de précision quand il s'est agi des mesures. Or, il y a deux périmètres dont nous connaissons les longueurs :

- Pour la contrevallation: 11 milles ( 16,5 Km.)
- Pour la circonvallation: 14 milles ( 21 Km.)

En reportant sur la carte le périmètre de la contrevallation (16,5 Km.), on peut immédiatement vérifier qu'il permettait d'occuper le signal 373 du Mont Réa, la cote 397 près du parc de Bussy-Rabutin, la cote 423 du Mont Drouot, et de s'établir dans le voisinage des Prés Hauts, situés à l'Ouest. Le périmètre de la circonvallation (21 Km.) autorisant l'occupation du village de Ménétreux, ce qui incorporait aux lignes tout le môle du Mont Réa, le village de Grésigny, le parc du château de Bussy-Rabutin, au Nord, et, au Sud, le village de Flavigny, pour arriver, sur le flanc Ouest, à border la Brenne au Nord de Pouillenay.

Les problèmes ont été éludés, car on a omis de tenir compte des conséquences fâcheuses qu'entraînait pour Alise, le cadrage du site à l'intérieur des deux périmètres de contrevallation et de circonvallation, dont les mesures précises ont été données par César, et on a négligé de confier à des professionnels de l'Hydraulique

et des Ponts & Chaussées l'étude des fossés, comme des officiers d'Etat-Major l'examen du système fortifié.

Si le résultat des fouilles du Second Empire a suscité maintes critiques, l'oppidum du Mont Auxois a, par son seul aspect, déconcerté nombre de pèlerins venus méditer sur le lieu présumé de la première épopée de notre histoire.

Il est troublant de constater que des écrivains éminents, aussi bien que de brillants, chefs militaires, ont manifesté devant le mont Auxois, des réactions très vives,

Les civils protestataires, les plus célèbres sont Montaigne et Claudel. On lit, dans les Essais, ce jugement: "Il me semble estre contraire et à l'usage et à la raison de la guerre que Vercingétorix, qui estoit nommé chef et général de toutes les parties des Gaules révoltées, print party de s'y aller renfermer dans Alexia. Car celui qui commande à tout un pays ne se doit jamais engagé qu'au cas de cette extrémité qu'il y alât de sa dernière place et qu'il n'y eut rien plus à espérer qu'en la déffence d'icelle; autrement il se doit tenir libre, pour avoir moyen de pouvoir en général à toutes les parties de son gouvernement". (1) Paul Claudel, dans une de ses lettres datée du 21 Janvier 1951, a écrit cet aveu: "J'ai été moi même à Alésia et, pour s'y laisser renfermer, ait eu à sa tête un homme d'une stupidité phénoménale?" (2).

En septembre 1905, l'officier qui est devenu le général Paul Azan, à l'époque lieutenant attaché à la section historique de l'Etat major de l'armée, accompagnait sur les lieux un groupe de congressistes dirigés par Salomon Reinach en personne. Ses souvenirs et ses réflexions ont été publiés dans le Bulletin de la Société des Sciences de Semur-en-Auxois. Son opinion est ainsi exprimé: "La raison n'est pas complètement satisfaite par les restitutions proposées,.. Le Mont Auxois peut être le véritable emplacement d'Alésia, sans que les arguments donnés jusqu'ici suffisent à justifier cette confirmation; s'ils constituaient une démonstration absolue, ils devraient convaincre un latiniste médiocre, un militaire subalterne, un archéologue débutant; ils contribuent seulement à les rendre hésitants et perplexes... La description de César, relative à la ville et aux opérations, n'est donc pas, comme on voit, une donnée suffisante par elle-même: on rencontre partout une colline répondant à la question, c'est-à-dire assez élevée pour ne pouvoir être prise que par un siège régulier, dont le pied est de deux côtés arrosé par deux rivières, et en avant de laquelle s'étend une plaine de trois mille pas. Il y a cependant une conditions qui ne se trouve pas

(1) Essais, Livre II, Chapitre XXXIV

(2) Cité par M. J. Carcopino, dans Op. Cit., p. 216

réalisée partout et qui constitue une excellente vérification d'identité: la colline d'Alésia doit être assez vaste pour loger 80.000 hommes d'élite, chiffre que les manuscrits s'accordent à donner. Qu'on demande à un officier expérimenté quelle est l'espace nécessaire à cet effectif, avec tous les accessoires qui lui sont nécessaires, et l'on se rend compte de la superficie que doit avoir le plateau d'Alésia. Un point de comparaison permettra de fixer les idées il suffira d'examiner l'espace occupé par une population de 80.000 âmes dans une de nos villes modernes contenant des maisons à cinq étages... On doit d'ailleurs remarquer qu'il y avait à Alésia, en plus de cet effectif d'élite, la population mandubienne réfugiée, les citadins, les troupeaux, les provisions ect....

"S'est-on demandé comment cette multitude d'hommes et de bestiaux, à laquelle l'accès des deux rivières était interdit par les Romains, avait pu s'approvisionner d'eau pendant la durée du siège ? A-t-on pu calculer le débit des deux fontaines et des quelques puits (si ces puits sont gaulois) qui constituaient les seuls points d'eau ?

"Le mont Auxois ne paraît vraiment pas avoir pu contenir et abreuver les 100.000 hommes au moins et les troupeaux qui s'y trouvaient bloqués; sa superficie n'est que de 97 hectares, et il n'est pas pourvu de sources nombreuses et abondantes. Si donc on veut placer Alésia à Alise-Sainte-Reine, on doit admettre que César nous a trompés sur le chiffre de ses ennemis; mais si l'on commence à modifier le texte, il n'y a plus de motifs pour le discuter; on peut facilement l'accommoder à n'importe quelle colline.

"César doit dire la vérité, s'il avait majoré le nombre de ses ennemis, de ses prisonniers, est-ce que ses légats, ses tribuns n'auraient pas connu la fraude? Un secret aussi répandu aurait-il pu être gardé? Est-ce ce que les partisans du Sénat, de Pompée, n'auraient pas crié à l'imposture ? En fait, on retrouve dans César la conscience du législateur et du général; les mots sont pesés et comptés comme ils doivent l'être dans un texte destiné à devenir officiel. C'est le caractère du génie d'avoir ajouté à ces qualités la forme littéraire." (1)

Mais que penser de l'emplacement d'Alise dans le cadre géographique de la France ? Le Mont Auxois est situé dans le bassin parisien. Il élève son plateau sur la bordure Sud-Est de ce bassin, au Nord des sources de la Seine et de l'Armançon. La plaine qui s'ouvre de vant lui s'étend jusqu'à Paris, drainant les courants routiers, ferroviaires et fluviaux de la Nationale 5, de la voie ferrée Paris-Etton et du canal de Bourgogne.

---

(1) P. AZAN, la reprise de la question d'Alésia en 1905,  
dans le Bulletin de la Sté des Sciences Historiques et  
Naturelles de Semuren Auxois, Tome XXXIV, 1905,  
p. 367 - 368.

Ce versant bourguignon est tourné vers le Sénonnais et vers la Champagne. Il est séparé de la vallée de la Saône par l'arc de collines qui se développe de Langres (au Nord) à Nolay (au Sud) en passant à l'Oest de Dijon, les cotes d'altitude s'établissant entre 500 et 600 mètres.

Situé en avant de ce relief en direction de Paris. Le Mont Auxois n'est ni un verrou, ni une position militaire privilégiée.

Si l'on veut barrer la route à une armée venant du Sénonnais ou de la Champagne et l'empêcher de déboucher dans la vallée de la Saône, le relief de la Côte-d'Or offre de solides positions pour la défense des seuils de Dijon, de Beaune et de Chalon-sur-Saône. Suivant l'itinéraire emprunté par l'ennemi, on s'établira :

- Pour Dijon, sur le Mont Afrique (600 mètres), dont l'ancien fort sert d'assise à l'actuel phare aérien et dont les crêtes dominent puissamment le cours de l'Ouche.

- Pour Beaune, sur les hauteurs qui, au-dessus de Savigny, culminent entre 500 et 600 m., où les hautes falaises du Châtelet portent un ancien camp romain.

- Pour Chalon-sur-Saône, sur les hauteurs de la Rochepot, où un château médiéval avait été primitivement bâti au XI<sup>e</sup> siècle, sur l'emplacement d'un ancien fortin romain.

Si, pour des raisons particulières, il faut affronter l'ennemi dans le secteur des Laumes, c'est la montagne de Flavigny qui offre le site défensif le plus avantageux. C'est à Flavigny que fut installé, en 1589, contre les rigueurs, le siège du gouvernement de Bourgogne. C'est à Flavigny qu'au IX<sup>e</sup> siècle, comme nous l'avons déjà vu, on recueillit pour le mettre en sécurité, le corps de sainte Reine enlevé au Mont Auxois. Car ce mont, où nul château féodal a jamais été bâti, avait jugé trop vulnérable. Or il n'est pas seulement vulnérable, notamment du côté de l'Est, il se prête - on peut même dire qu'il s'offre - à l'investissement. Il suffit pour l'encercler de huit kilomètres de lignes auxquelles on peut incorporer deux rivières qui, loin de défendre la position, servent si bien à l'assiègement que l'assiégé fait figure de bien pauvre statège s'il concentre sur ce plateau des dizaines de milliers de soldats sans espace pour un déploiement tactique, ce qui équivaut à les enfermer avant tout combat dans un camp de concentration.

Les fouilles de Napoléon III étant le grand événement qui a entraîné la proclamation du dogme Alise-Alésia, il est nécessaire d'examiner attentivement l'organisation des chantiers impériaux et d'analyser soigneusement l'ensemble des découvertes.

Les premières fouilles furent celles que fit exécuter Napoléon III, de 1861 à 1865.

La commission de la Topographie des Gaules, qui avait été instituée au sein du Ministère de l'Instruction Publique, a travaillé dans la plaine des Laumes, sous la présidence de F. de Saucy, du 20 Avril au 25 Juillet 1861; puis au Mont Réa et dans la vallée de Rabutin, du début de Novembre au 26 Décembre 1861. L'année 1862 a vu se multiplier les chantiers du début de Janvier à la fin d'Août. On doit à M.J. Le Gall, sur le rôle joué par la Commission, les précisions suivantes: " La direction de la Commission se manifestait d'une façon irrégulière. Ceux de ses membres qui s'occupaient d'Alésia venaient y faire des séjours plus ou moins longs, et il arrivait que, Millot, qui n'était pas un archéologue, perdit beaucoup de temps à tâtonner, à exploiter des vestiges qui n'avaient rien à voir avec les travaux de César ou de Vercingétorix; il finissait alors par demander instamment lui-même à la Commission d'envoyer un de ses membres pour le remettre sur la bonne piste." (1)

On voit que les techniciens de la Commission avaient pratiquement laissé l'exécution des travaux au service vicinal dont le chef était P. Millot, agent-voyer cantonal. En Septembre 1862, la direction des travaux passa, par la volonté de Napoléon III de cette Commission au capitaine Stoffel.

J. Le Gall a très bien fiché ce nouveau personnage qui entre en scène: " C'était un polytechnicien qui était devenu capitaine d'artillerie mais dont la carrière avait été sans grand éclat jusqu'alors. En revenant de la campagne d'Italie - celle de Magenta et de Solferino - il avait été envoyé en garnison à Auxonne, ce qui lui avait permis de s'intéresser à la contrée Alise-Alaise et de visiter les deux sites. En Août 1860, il avait publié une étude claire et nette, toute en faveur d'Alise, qui avait attiré l'attention de la Commission de la Topographie de la Gaule et celle de l'Empereur. Or, si le père Stoffel, d'origine alsacienne, avait été fait baron à titre héréditaire par ordonnance de S.M. Louis XVIII, roi de France et de Navarre, il n'en avait pas moins été auparavant lieutenant-colonel et chevalier de la Légion d'honneur sous le 1er Empire et il avait pris part à la campagne de Waterloo. Son frère avait même été nommé colonel et Officier de la Légion d'Honneur par Napoléon I<sup>er</sup>: c'était là d'excellentes recommandations aux yeux du neveu.

" Dès Septembre 1861, Napoléon III fit venir Stoffel à Biarritz pour le charger de recherches sur le terrain, relatives aux campagnes de César; en même temps il le nomma chef d'escadron et le prenait comme Officier d'ordonnance. Dès lors Stoffel fut en quelque

---

(1) J. Le Gall, Alésia, p. 60

sorte le "missionnaire archéologue" de l'Empereur, chargé d'aller étudier pour son compte sur place, toutes les campagnes de César en Gaule et hors Gaule.

" Ce rôle très particulier lui permit de devenir un des familiers de la Cour, puis d'être nommé lieutenant-colonel et d'être envoyé à Berlin en 1866 comme attaché militaire, ascension inattendue qu'il devait à César "(1).

Après avoir ainsi campé le colonel, M.J. Le Gall ajoute: " Stoffel n'avait été qu'un archéologue improvisé, on savait qu'il avait été très ambitieux, très soucieux de faire sa cour? (2).

Le résultat des fouilles nous est connu par l'Atlas de Napoléon III, destiné à illustrer l'Histoire de Jules César, et par les notes de Victor Pernet, sur Alise et ses environs, parues dans Pro Alesia, entre Juillet 1906 et Janvier 1910. On avait cru que tous les documents originaux avaient été détruits lors de l'incendie des Tuileries. Mais on a récemment retrouvé des pièces importantes dans les archives familiales de M. le Chanoine Millot, curé de Flavigny-sur-Ozerain, dont le grand-père, Paul Millot, avait assisté Stoffel. Presque en même temps, un album, <sup>un</sup> contenu dans des magasins de la bibliothèque du Musée des Antiquités Nationales. Quand M. J. Harmand communique ces découvertes à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, le 13 Avril 1956, et à la Société Nationale des Antiquaires de France, le 30 Mars 1960, il fit sur ces sources d'information les remarques suivantes: "Sauvaly et ses collègues en étaient venus à fondre en un tout la contrevallation primitive et la contrevallation définitive. Il faudra les qualités éminentes de Stoffel pour faire sortir l'étude du site de cette dangereuse ornière "(3). Et M. J. Harmand d'ajouter: "Au moment <sup>pour</sup> les secteurs fouillés, antérieurement à l'intervention de Stoffel, les planches impériales offrent une image fidèle du plan mais les coupes n'y sont que des synthèses de profils des plus variables: "(4). quand à Pernet, son texte et ses figurations sont de valeur fort inégale: " Les inexactitudes de Pernet ne grèvent pas seulement la connaissance des ouvrages césariens indiscutables. Il existe, à l'Ouest et au travers du col de Penneville, un fossé peut-être proto-historique où l'on a aussi vu parfois une défense avancée romaine"(5). M. J. Harmand nous met ainsi en garde contre ces éléments pré et post-césariens. La question des fouilles d'Alise est donc singulièrement complexe.

---

(1) J. Le Gall, Op. Cit., p. 64-65

(2) Ibid., p. 65

(3) J. Harmand, Les fouilles alésiennes de la Commission de la Topographie des Gaules et des documents inédits du Musée des Antiquités nationales, dans Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France, 1960, p. 60

(4) Ibid., p. 61

(5) " p. 61

Il faut distinguer entre ce qui a été mis au jour par la Commission de la Topographie des Gaules et ce qui a été trouvée par Stoffel.

Le premier lot est assez maigre et l'inventaire en est bref: Une épée, deux pointes de lance en bronze, quatre sabots ou extrémités de ces mêmes lances, deux haches en bronze, une lame et une poignée d'épée en bronze, un couteau à douille en bronze. Les armes avaient été, pour la plupart, exhumées par les ouvriers de M. Bruzard, maire de Semur, dans ce qu'on appelle la Fausse-Rivière, près de la ferme d'Epineux, au-delà de la ligne où l'on a cru reconnaître la circonvallation. Quand aux fossés mis au jour par la Commission, voici ce qu'en dit le Dictionnaire archéologique de la Gaule, auquel nous avons déjà emprunté l'énumération des "objets sortis des fouilles à la fin de la campagne de 1862": " Les fossés de contrevallation avaient fourni plusieurs clous, trois pointes de flèches, et autres débris d'armes infimes, de nombreux boulets en pierre, un grand nombre de débris de poteries, des fragments de meubles à bras, un fer à cheval, de la forme dite hipposandale, une douzaine de balle en fer " (1) .

Les trouvailles sont devenues soudain très abondantes après l'arrivée de Stoffel (nous citons de nouveau le Dictionnaire archéologique de la Gaule):

- " 1°) Dans le fond du fossé supérieur (pentes inférieures du Mt. Réa) : II monnaies gauloises, 20 pointes de flèches, des débris de boucliers, 4 boulets de pierre de différents diamètres, 2 meules de granit, des crânes et des ossements, de la poterie, et des morceaux d'amphore en telles quantités qu'on est amené à croire que les Romains lancèrent sur les assaillants tout ce qui était à leur portée.
- " 2°) Dans le fossé inférieur, outre 600 monnaies, des débris de poteries et de nombreux ossements, les objets suivants: 10 épées gauloises et 9 fourreaux en fer, 39 pièces provenant d'armes du genre du pilum romain, 30 fers de javelots, qui, par suite de leur légèreté sont regardés comme ayant armé la hasta amantata; 17 fers plus pesants qui ont pu servir également à des javelots projetés à l'amentum ou directement à la main, ou enfin à des lances; 62 fers de formes variées présentant un fini de fabrication qui les fait ranger parmi les armes de hastes.
- " 3°) En fait d'armures défensives: 1 casque en fer, 7 génastères, semblables, que nous voyant représentés sur les sculptures romaines, des umbo de boucliers romains et gaulois, une ceinture en fer de légionnaire, enfin de nombreux colliers, anneaux et fibules.
- " 4°) Sur la rive gauche de l'Ozerain, 2 monnaies, 3 pointes de flèches et d'autres débris d'armes.
- " 5°) Dans le fossé qui descend vers l'Oze, sur la pente septentrionale du Mont Penneville, une grande quantité d'ossements d'animaux.

---

(1) Dictionnaire archéologique de la Gaule,  
p. I, p. 33

" 6 ) Les fossés de circonvallation ont fourni dans la plaine des Laumes des boulets en pierre, quelques débris d'armes, de la poterie et un magnifique vase d'argent d'une belle époque grecque" (1)

Une chose surprend dans cette énumération: c'est la présence de tant de débris de poteries, qu'on aurait d'ailleurs dû livrer à l'analyse afin de les dater. Pour justifier leur présence dans les fossés, Napoléon III a invoqué une explication qui fait sourire: si les morceaux étaient entelles quantités, il faut croire que les Romains ont lancé sur les assaillants tout ce qui était à leur portée.

Les stimuli étaient des crochets de fer, enfoncés dans les pieux, longe d'un pied, d'où leur nom d'aiguillons. César en avait fait semer partout à intervalles rapprochés. Les fouilleurs d'Alise ont voulu reconnaître ces stimuli dans d'assez fortes pièces de fer à double coude terminées par une sorte d'hameçon. Deux observations peuvent être faites à propos de la découverte de ces objets. Cinq d'entre eux ont été trouvés par les membres de la Commission de la Topographie des Gaules. Sur les lieux de l'exhumation, le Dictionnaire archéologique de la Gaule nous apprend que, de ces cinq stimuli, "deux ont été trouvés en avant des fossés dans les tranchées d'essai", et que: "les trois autres stimuli proviennent d'une fouille pratiquée sur le sommet du Mont Auxois, non loin du point où s'élève actuellement la statue Vercingétorix." (2) Albert Grenier a estimé que l'usage de ces pièces de fer demeurait indéterminé et il inclinait à réserver à un second type, plus simple et plus facile à dissimuler, les caractères des stimuli d'Alésia. Ce second type est constitué par une petite pointe de fer liée avec une virole dans soudure devant se fixer par serrage sur une simple baguette enfoncée en terre. On n'en a retrouvé qu'un seul exemplaire qui est resté la propriété de son inventeur.

Stimulus unus - encore douteux - stimulus nullus.

Les monnaies, elles, sont nombreuses. On en a recueilli d'innombrables exemplaires qui s'échelonnent des périodes de l'indépendance gauloise aux siècles du Haut et du Bas Empire, et même temps des rois mérovingiens. Comme l'a écrit M. J. B. Colbert de Beaulieu, elles attestent: "la continuité d'un habitas qui n'a jamais été interrompu depuis l'âge de bronze jusqu'à nos jours" (3). Le plus gros lot de ces monnaies, qui comprend plus de 600 pièces a été découvert dans un fossé sur une longueur de 200 mètres à peine. Les monnaies recueillies dans cet espace restreint se

(1) Dictionnaire archéologique de la Gaule, p. 36

(2) Dictionnaire archéologique de la Gaule, p. 35

(3) J.-B. Colbert de Beaulieu, La localisation d'Alésia et la numismatique gauloise dans Ogam, 1965, VIII, p. 210

répartissent en deux groupes distincts. Les uns portent l'empreinte du monnayage romain, les autres du monnayage gaulois. Toutes les monnaies romaines appartiennent à la période républicaine et rentrent dans la catégorie des monnaies dites consulaires. Elles présentent plus de 80 types différents. Quant aux monnaies de fabrication gauloise, elles émanent de 24 cités et offrent la variété de 72 types différents. À la multiplicité des types, il convient d'ajouter la rareté de certains exemplaires. Les 62 bronzes au nom de l'averne Espanactus sont certainement une des séries les plus précieuses de ce trésor puisque, au dire de M. J. Carcopino: "on ne parviendrait pas à les collecter aujourd'hui même en mobilisant le stock de tous les marchands de France" (1).

Les monnaies trouvées ensemble et d'un seul coup, soit six cent " ont été ramassées sur une longueur de 200 m. " dans le fossé qui, situé au pied du Mt. Réa, était le plus proche de l'Oze. Elles gissaient pêle-mêle avec des armes et des fragments de squelettes humains, qui " au dire de Victor Pernet, ont rempli des tombereaux et ont été trouvés avec des mètres cubes de carcasses de chevaux non ferrés " (2)

Pour expliquer ce semis de monnaies, M. J. Carcopino a pensé que leur présence se justifiait " par l'acharnement de l'afreuse mêlée qui, dans un espace aussi restreint, a enseveli en pleine action les combattants, leurs armes et leur pécule dans les retranchements dont ils se disputaient la possession " (3).

Le lot de monnaies étant ainsi relié à un épisode de la bataille, on ne peut s'empêcher de faire à ce propos les réflexions suivantes:

- Du point de vue de l'habillement guerrier des Gaulois et puisque ces Gaulois ont perdu leur pécule en combattant, comment ne pas éprouver un certain étonnement. Les Gaulois attaquaient torse nu et, mieux même, on peut croire qu'ils ont attaqué tout nus, si on accepte les conclusions de l'étude de P. Guissin, Sur la nudité guerrière des Gaulois (4).

- Du point de vue tactique, comment imaginer que sur un front étroit de 200 m. on retrouve les pécules mélangés de guerriers appartenant à vingt quatre dités différentes.

- Du point de vue de la composition de l'armée de secours étant donné qu'on a voulu imaginer que le lot des monnaies gauloises était une figuration de l'amalgame de cette armée, il faut alors admettre que les longons, ces fidèles alliés de Rome, représentaient le dixième des contingents puisque près du dixième du nombre des monnaies est formé de pièces des Longons,

---

(1) J. Carcopino, Op. Cit., p. 103

(2) J. Carcopino, Op. Cit., p. 100/101

(3) Ibid., p. 101

(4) P. Guissin, Sur la nudité guerrière des Gaulois, dans Annales de la Faculté des Lettres d'Aix, T. XIV, 1928-29 - p. 65/89

(on en compte en effet 32 sur 400). Il faut aussi admettre que les Séquanes l'emportaient en nombre sur les Avernens puisqu'on compte 118 monnaies séquanes pour 104 monnaies Avernens (dont 62 au nom d'Espenactus).

- Du point de vue des conditions de leur découverte, mêlé avec des fragments de squelettes humains et des carcasses de chevaux, il importerait de savoir si ces ossements d'hommes et d'animaux n'ont pas un rapport avec l'habitat hallstien découvert en 1858 par Mr. l'Abbé Javignot, précisément au pied du Mont Réa. (1)

Nous sommes pas de ceux qui accuseront les fouilleurs du temps de Napoléon III d'avoir, pour besoins de la cause, "opéré parmi des médailles et des monnaies existant dans des collections particulières ou dans les musées nationaux", un tri préalable, avant de les enfouir "clandestinement dans les terrains que devait exploiter la pioche inconsciente et naïve des terrassiers employés aux fouilles (2)."

La présence de celot numismatique aux alentours du Mont Auxois, n'impose nullement celle de César ou de Vercingétorix. Sur les 19 monnaies consulaires, sans doute n'y en a-t-il pas qui soient postérieures à 54 avant Jésus-Christ, mais plus des deux tiers sont bien antérieures, se situant au-delà de la mort de Sylla (78) pour remonter, par exemplaires les plus anciens, au III<sup>e</sup> s. avant notre ère, tandis qu'on n'en compte guère plus d'une quinzaine pour les quinze dernières années (59), c'est à dire pour la période contemporaine de l'évènement auquel on peut rattacher l'ensemble. Disons qu'il s'agit en l'occurrence de la découverte heureuse d'un trésor.

C'est aussi à un trésor que ressortit le fameux vase d'argent joyau du mobilier mis au jour.

En le qualifiant de "troupeau de découverte", M. J. Le Gall a écrit: "Rien n'a fait plus de tort (à Stoffel) que la découverte du vase d'argent, une des plus belles pièces d'argenterie de l'antiquité gréco-romaine dont puissent s'enorgueillir nos musées" (3).

Le vase fut découvert dans la plaine des Laumes et envoyé immédiatement par Stoffel à l'Empereur dont la cour était alors à Biarritz. Napoléon III, dans son Histoire de Jules César, a ainsi enregistré cette trouvaille: "Les fossés de la circonvallation ont fourni dans la plaine des Laumes des boulets en pierre, quelques débris d'armes et une magnifique vase d'argent d'une belle époque grecque" (4).

---

(1) J. Le Gall, Les récentes fouilles d'Alésia dans Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France, 1959, p. 258

(2) C. Colom, La Bataille d'Alésia, p. 111

(3) J. Le Gall, Op. Cit., p. 75

(4) Napoléon III, Histoire de Jules César, p.

Ce précieux objet est aujourd'hui conservé au Musée de Saint Germain. Le "Guide illustré du Musée des Antiquités Nationales", le décrit ainsi: "Vase d'argent ciselé, ornée de feuillages et de baies de laurier, maint enus par des rubans, découvert dans les retranchements de César devant Alésia". Une autre mention porte: "Vase augustéen, découvert dans les tranchement de Jules-César". Il est évident que si cette pièce d'argenterie était de l'époque d'Auguste elle n'aurait rien à voir avec le siège d'Alésia. M.J.Carcopino croit toutefois qu'on peut en appeler de cette datation et, à son avis, la pièce a pu être exécutée à Alexandrie, au cours du I<sup>o</sup> siècle av. J.-Ch. Dans ce dernier cas, le vase pourrait correspondre à l'époque du siège; mais comment expliquer la présence? On doit à Héron de Villefosse un essai de reconstitution des vicissitudes, par lesquelles le conthare est passé avant d'être enfoui dans les tranchée d'Alise; "Il est venu à la surface, au temps de l'indépendance, lorsque les négociants italiens étaient les maîtres du commerce. Acheté par un chef ornar sa demeure, ou placé dans un temple, il fut pris pendant un pillage par un soldat romain qui conserva avec lui son butin; les eaux le recouvrirent; il pénétra dans la terre humide, s'y enfonça sous le poids de cadavres qui s'amoncelèrent au-dessus de lui et échappa au recherches de ceux qui relevaient ou dépouillaient les cadavres après le combat "(1). Il y a beaucoup d'imagination dans ce roman d'un vase. Si il est difficile d'admettre que furent telles les causes de son enfouissement, voici du moins quelques détails sur le circonstances de son dégagement, d'après le récit de Georges Colomb: "En septembre 1862, dans la plaine des Laumes, tout près de la route nationale de Paris à Dijon, un terrassier, nommé Claude Gros Lapie, occupé à déblayer un de fossés de déconvallation attribués à César par Napoléon III, ramassa, tout au fond envasé dans la vase de ce terrain marécageux, un beau vase d'argent auquel manquait une des anses qui fut retrouvée à proximité. Après avoir nettoyé le vase, Gros Lapie le remit à Victor Pernet. Stoffel décida (ou fut requis) d'offrir à Napoléon III cette sensationnelle découverte. Le vase fut réparé par un grand orfèvre de la rue de la Paix et devient l'ornement du cabinet de travail de l'Empereur. On peut le voir aujourd'hui dans la salle du trésor, au Musée de Saint-Germain-en-Laye. (2)"

Ce vase d'argent n'est pas plus gerrière que les nombreuses amphores dont des débris jonchaient l'intérieur des fossés. Non seulement il ne prouvent rien pour la cause d'Alésia-Alise, mais encore sa date demeure incertaine, comme le souligne M. J. Le Gall qui écrit "Il y a trois graffites gravés sous le pied avec une pointe: l'une d'eux est sans doute une indication de poids, que l'on comprend mal; quant aux deux autres, personne n'a réussi à les

(1) Héron de Villefosse, Monuments Piot, IX, 1902, p. 186

(2) G. Colomb, Op. Cit., p. 121

missions de trouvailles; c'étaient des ossements humains, en particulier des crânes d'hommes, et aussi une quantité considérable d'ossements de chevaux. Les retranchements étaient jonchés d'objets de harnachement, d'armes, d'armures, casques, cuirasses, lances, épées, javelots, ect... sans compter de nombreuses pièces de monnaies romaines et gauloises. En un mot, tous objets provenant d'une bataille perdus pendant l'action. La grande abondance des ossements humains trouvés pêle mêle avec des carcasses de chevaux (de nombreux mètres cubes en ont été retirés) prouvent qu'il y eut là une lutte acharnée. Toutefois, bien que considérable, la quantité d'armes et objets de harnachement n'est pas aussi grande que pourrait faire supposer le nombre des ossements" (1)

Ainsi, c'est à l'endroit même, où l'on a crutenir la preuve irréfutable de l'engagement suprême, que le doute se fait le plus intense. Au lieu d'une certitude, on a l'impression d'une énorme méprise car rien ne convient à ce que l'on veut établir: ni le site, ni le caractère des trouvailles, ni ce que l'on sait sur la fin des grandes batailles de l'antiquité.

L'attaque de Vercassivellaunus, dans l'offensive de l'armée de secours, fut lancée, d'après César, en débouchant d'une montagne située plein Nord. Le relief imposait aux Gaulois la nécessité de n'engager que l'infanterie. Le mont Réa n'est pas au Nord d'Alise, et sa position fait, avec la direction Nord un écart de 45°. La non occupation de sa crête par les Romains est d'autre part inconcevable.

La présence de carcasses de chevaux ne peut s'expliquer par une lutte où la cavalerie gauloise n'est pas intervenue. Par contre, la triple association, comme dans les tumulus de la vallée de la Vengeance, de crânes humains, de carcasses de chevaux et de débris de poteries, paraît révéler l'existence d'une ancienne nécropole.

On connaît les rites qui sont accomplis sur un champ de bataille par le vainqueur après sa victoire. Il n'est qu'à relire le Livre XI de l'Énéide où Virgile décrit longuement les funérailles des guerriers. Après les combats qui ont entraîné la mort de Pallas, Énée fait dresser des bûchers. Chacun, selon les rites des ancêtres, y portes les corps des siens, et les armes elles-mêmes sont ramassées et brûlées:

Conjiciant igni, galeas ensesque decoros

Vrensque ferventesque rotas; pars munera nota.

Ipsorum clipeos et non felicia tela.

Des animaux sont sacrifiés à la Mort, des boeufs, des porcs et des moutons qui sont enlevés à toutes les campagnes et égorgés sur la flamme. Alors les guerriers regardent brûler leurs compagnons:

In Flammam jugulant pécudes. Tum litore toto

Ardentes spectant socios semiustaque servant  
Rusta neque avelli possunt, Nox humidam donec  
Invertit caelum stellis ardentibus aptum.

Constantine], le 22 Avril 1966

(1) J. Le Gall, Alésia, p. 69